



B E T W E E N :

E N T R E :

SUSAN PERCY

SUSAN PERCY

APPELLANT

APPELANTE

- and -

-et-

LAWRENCE PERCY

LAWRENCE PERCY

RESPONDENT

INTIMÉ

Motion heard by:
The Honourable Justice Richard

Motion entendue par :
l'honorable juge Richard

Date of hearing:
August 25, 2014

Date de l'audience :
le 25 août 2014

Date of decision:
August 25, 2014

Date de la décision :
le 25 août 2014

Counsel at hearing:

Avocats à l'audience :

For the appellant:
Susan Percy, on her own behalf

Pour l'appelante :
Susan Percy, en son propre nom

For the respondent:
No one appeared

Pour l'intimé :
personne n'a comparu

DECISION

DÉCISION

The motion for an extension of time to perfect the appeal is allowed without costs. The appeal shall be perfected by September 26, 2014.

La requête en prorogation du délai de mettre l'appel en état est accueillie sans dépens. L'appel doit être mis en état au plus tard le 26 septembre 2014.